

## **Lettre recommandée avec avis de réception**

Madame, Monsieur,

(1er cas : préavis normal)

Je dois déménager prochainement. Aussi je vous donne congé pour le (date éloignée de trois mois au minimum).

(2d cas : préavis réduit)

(Précisez le motif, par exemple une mutation professionnelle à) me contraint de quitter mon logement, c'est pourquoi je vous donne congé pour le (date éloignée d'un mois au minimum). La loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 (article 15, I) prévoit en effet que, dans cette hypothèse, le préavis est réduit à un mois. Pour ce faire, je joins à mon courrier les justificatifs nécessaires.

(Dans les deux cas) Afin que nous convenions d'un jour pour faire ensemble l'état des lieux, je vous précise que mon déménagement est prévu pour le (date).

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

(Signature)